

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTJOIRE

Séance du 20 Juin 2014 à 20 h 45

Présents : M. M. BAILLÈS, GOUSMAR, BONNET, DUPLAN, BUFFEL, MÉTAILIÉ TAMSSOM, AGUERRALDE, GAUBERT, SIBRA, FLEURY.

**Procurations : SINTÈS → BAILLÈS, MAGNE → GOUSMAR
ROBERT → BONNET, KRÉHER → BUFFEL.**

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX

Liste A : Union pour MONTJOIRE

Liste B : MONTJOIRE Citoyen

***Titulaires : – Baillès
– Gousmar
– Bonnet***

***Titulaires : – Sibra
– Fleury
– Gaubert***

***Suppléants : – Duplan
– Robert
– Buffel***

Suppléants : X

Résultats du vote :

Suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- liste A → 12 voix***
- liste B → 3 voix***

Calcul du quotient électoral :

***Q = nombre de suffrages exprimés / nombre de mandats
= 15 / 3 = 5***

Nombre d'élus par liste :

liste A → suffrages obtenus / quotient électoral

→ 12 / 5 = 2,4 = 2

liste B → 3 / 5 = 0,6 = 0

La liste A ayant la plus forte moyenne obtient un mandat supplémentaire, soit 3 mandats au total.

La liste B n'obtient aucun mandat.

Les résultats du vote et le calcul du nombre d'élus par liste étant les mêmes pour les titulaires et les suppléants, la liste A obtient les 3 mandats titulaires (Baillès, Gousmar, Bonnet) et les 3 mandats suppléants (Duplan, Robert, Buffel)

URBANISME

C R par M. le Maire de la Commission urbanisme de la C3G du 11/06/2014 :

- 1er Janvier 2014 : arrêt des services instruction de la DDT***
- recrutement par la C3G d'un instructeur B et un interlocuteur C → coût : 80 000 € / an + éventuel véhicule***
- 600 actes pondérés sur les 17 communes. Valeur de l'acte : 133 €. MONTJOIRE → 43 actes × 133 € = 5719 €***
- Financement de ces nouvelles dépenses obligatoires à prévoir ... Affaire à suivre.***